

**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 12

Présents : 8
Votants : 9

Date de convocation :
20/01/2026

Date d'affichage :
29/01/2026

DELIBERATION

Le vingt-six janvier deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Dominique HENRY, Jean-Michel LHOMMÉE, Anne-Sophie PARRIAUX, Carine PARRENIN, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

Membres excusés : Michel JANNIN, procuration à Dominique HENRY

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Participait également : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Jérôme VILLEQUEZ

➤ 260105 : Cérémonies d'obsèques civiles - Mise à disposition Espace de la Combe d'Argent

Le maire propose de formaliser la mise à disposition à titre gratuit de la salle polyvalente située à l'Espace de la Combe d'Argent lors des cérémonies d'obsèques civiles pour les habitants de la commune de Gennes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente située à l'Espace de la Combe d'Argent dans le cadre de cérémonies d'obsèques civiles pour les habitants de la commune de Gennes.

Cette mise à disposition sera prioritaire sur toute autre utilisation de la salle, hormis locations programmées à l'avance et ayant fait l'objet d'une convention de location.

Le maire
Jean SIMONDON



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture